

AEEHQ – Comité de renforcement organisationnel

PROPOSITION DE CADRE DE RÉFLEXION

Mai 2006

MANDAT DU COMITÉ
(Éléments contenus dans la lettre d'invitation)

Montréal, le 27 avril 2006

XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Objet : Invitation à faire partie du Comité de renforcement de l'AEHQ

Cher collègue,

Le 13 avril 2003, à l'occasion d'un brunch-échange organisé par l'AEHQ pour souligner ses vingt années d'existence, les deux conférenciers invités pour la circonstance, messieurs Carlo Doure et Frantz Lafontant, soumettaient aux membres présents un bilan de l'action de l'organisme depuis sa fondation en juin 1983. L'échange de vues auquel ont donné lieu les présentations de ces deux ex-présidents a permis d'enrichir une analyse déjà bien étoffée.

Dans les semaines et les mois qui ont suivi, certains éléments de ce premier état de situation ont, à quelques reprises, alimenté des discussions soit au sein du conseil d'administration, soit à d'autres échelons de l'organisation, sans que l'on parvienne toutefois à insérer ces démarches dans une réflexion d'ensemble.

C'est pour combler cette lacune que les membres participant à l'assemblée générale annuelle de décembre 2004 allaient adopter une résolution engageant le CA à créer un comité chargé de proposer, à partir d'un état des lieux revu et corrigé, un ensemble de moyens à mettre en œuvre pour remédier aux faiblesses constatées, ces moyens devant s'inscrire dans un cadre d'intervention global.

Toutefois, en raison de certaines urgences d'ordre existentiel, le conseil d'administration a été dans l'impossibilité, jusqu'à tout récemment, de mettre en œuvre cette résolution. La conjoncture actuelle semblant s'y prêter davantage, nous entamons enfin aujourd'hui le processus de formation du comité.

Sachant votre contribution passée à l'avancement de l'Association, c'est avec confiance que nous faisons appel à vous pour que vous acceptiez de faire partie de ce groupe de travail. La démarche à laquelle nous vous convions est —vous en conviendrez aisément— d'une importance capitale pour le redressement de l'organisme et le renforcement de sa capacité de répondre aux besoins encore criants de notre clientèle cible. Pour la mener à bien, il faudra cependant déployer des trésors de générosité, de créativité, de rigueur intellectuelle et de détermination, autant de ressources que vous avez déjà mises par le passé à la disposition de l'AEHQ et dont vous pourriez encore nous faire profiter.

Dans l'hypothèse d'une réponse favorable de votre part, nous serons heureux de vous accueillir lors de la première réunion du comité qui aura lieu aux date, heure et lieu suivants :

date : le samedi 27 mai 2006
heure : 13 h 00
lieu : bureaux de l'AEHQ

Anticipant l'immense plaisir de vous revoir, nous vous prions d'accepter, cher collègue, nos plus cordiales salutations.

Le président de l'AEHQ,

Le coordonnateur provisoire du Comité,

Pierre-Gérald Jean

Carlo Doure

PROPOSITION DE CANEVAS POUR LA RÉFLEXION

Conformément au mandat général du Comité, la réflexion comportera, rappelons-le, trois volets : établir un bilan de l'action de l'Association; proposer, le cas échéant, des moyens en vue de remédier aux faiblesses constatées; élaborer un plan de mise en œuvre du cadre ainsi élaboré. Qu'est-ce à dire plus précisément?

Volet 1 : Bilan de l'action de l'AEHQ

Il s'agira ici d'établir un bilan de l'action de l'Association :

- ◇ d'une part, sous l'angle de l'efficacité des interventions menées auprès des groupes cibles : élèves membres des minorités culturelles, parents, enseignants et milieux d'éducation;
- ◇ d'autre part, sur le plan de la qualité de la structure organisationnelle soutenant ces interventions (solidité, cohérence, efficience).

1.1 Évaluation de l'offre d'activités et de services

La mission générale de l'AEHQ constituera le point d'ancrage de la réflexion. En d'autres termes, la réflexion sur l'action de l'AEHQ se fera à la lumière des éléments de cette mission.

La démarche comportera deux étapes principales. Au cours de la première étape, l'analyse se situera dans une perspective globale. Il s'agira alors de déterminer dans quelle mesure la mission, les objectifs et les voies d'action pour lesquels l'AEHQ a opté, il y a plus de vingt ans, nous apparaissent encore pertinents dans le contexte de ce début de siècle.

Par la suite, l'on examinera plus spécifiquement les dossiers reliés à la mission, aux objectifs et aux voies d'action. Le défi consistera alors à évaluer les actions sous l'angle de leur conformité avec ces grandes orientations, mais également de leurs résultats auprès des clientèles visées.

1.1.1 Examen des orientations sous-jacentes

Cette évaluation portera sur les éléments de contenu qui suivent; ils sont tirés de documents dont certains (lettres patentes, constitution, document promotionnel, etc.) constituent, en quelque sorte, l'acte de naissance de l'AEHQ.

Mission de l'AEHQ

« La mission de l'Association est de venir en aide aux élèves en général et aux élèves d'origine haïtienne en particulier, à leurs parents, de même qu'aux enseignants en général et aux enseignants d'origine haïtienne en particulier. »

Objectifs

« Plus précisément, l'Association vise à:

- ◇ aider les élèves en général et les élèves d'origine haïtienne en particulier à s'intégrer au milieu d'accueil (école et environnement social);
- ◇ aider les parents en général et les parents d'origine haïtienne en particulier à faire face aux difficultés éprouvées par leurs enfants dans leur adaptation scolaire et sociale;
- ◇ soutenir moralement et matériellement tout enseignant d'origine haïtienne faisant face à des problèmes spécifiques. »

Voies et moyens

« Pour atteindre ces objectifs, l'Association privilégie les voies d'action suivantes:

- ◇ établir des liens avec les autres associations d'enseignants immigrants;
- ◇ promouvoir la rencontre des enseignants en général et des enseignants d'origine haïtienne en particulier dans la province de Québec;
- ◇ collaborer avec d'autres organismes haïtiens, les institutions québécoises et canadiennes dans le domaine de l'éducation;
- ◇ promouvoir une formation pédagogique continue au sein de l'Association par des moyens divers: séminaires, conférence, etc.
- ◇ promouvoir des rencontres entre les enseignants haïtiens de la diaspora et ceux vivant en Haïti en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants haïtiens. »

1.1.2 Examen des activités proprement dites

Il s'agira ici d'examiner les diverses actions menées par l'AEEHQ et qui découlent des orientations présentées plus haut. Ces actions visent un certain nombre de cibles, notamment :

- ◇ les jeunes des minorités ethnoculturelles en général et de la communauté haïtienne en particulier;
- ◇ les parents des minorités ethnoculturelles en général et de la communauté haïtienne en particulier;
- ◇ les institutions québécoises en général et l'école québécoise en particulier;
- ◇ les enseignants.

1.2 Évaluation de la structure organisationnelle

Il s'agira ici, rappelons-le, d'examiner la qualité de la structure organisationnelle soutenant les interventions de l'Association. L'assemblée générale, le conseil d'administration, la direction générale, les comités permanents, les comités ad hoc et les effectifs (membership) seront les principales composantes à scruter à cet égard, et ce, tant dans leur fonctionnement respectif que dans les rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres.

VOLET 2 : Élaboration d'un plan de renforcement de l'AEHQ

Le défi consistera cette fois à proposer, le cas échéant, des moyens en vue de remédier aux faiblesses constatées, ces moyens devant s'inscrire dans un cadre de référence normative et organisationnelle visant à éclairer l'action des différentes instances au sein de l'organisme.

VOLET 3 : Élaboration d'un plan de mise en oeuvre

Il faudra enfin élaborer un plan de mise en oeuvre du cadre ainsi élaboré, plan indiquant notamment le choix des différentes opérations à mener, leur séquence d'exécution, un échéancier réaliste ainsi que les instances ou les personnes responsables de chacune de ces opérations.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE TRAVAIL POUR LE COMITÉ

Mandat	Responsabilité	Échéance
<p>1. Dresser un bilan de l'action de l'AEHQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ d'une part, sous l'angle de l'efficacité des interventions menées auprès des groupes cibles : élèves membres des minorités culturelles, parents, enseignants et milieu d'éducation; ◇ d'autre part, sur le plan de la qualité de la structure organisationnelle soutenant ces interventions (solidité, cohérence, efficacité). 		
<p>2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour valider le bilan auprès des acteurs concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Rencontre d'information-échange avec le CA de l'AEHQ. 		
<p>3. Élaborer un plan de renforcement de l'Association</p> <p>En d'autres termes, proposer des moyens en vue de remédier aux faiblesses constatées, ces moyens devant s'inscrire dans un cadre de référence normative et organisationnelle visant à éclairer l'action des différentes instances au sein de l'organisme.</p>		
<p>4. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour valider le plan de renforcement auprès des acteurs concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Rencontre d'information-échange avec le CA de l'AEHQ. 		
<p>5. Élaborer un plan de mise en œuvre des moyens de renforcement de l'Association</p> <p>Le plan indiquera notamment le choix</p>		

Mandat	Responsabilité	Échéance
des différentes opérations à mener, leur séquence d'exécution, un échéancier réaliste ainsi que les instances ou les personnes responsables de chacune de ces opérations.		
<p>4. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour valider le plan de renforcement auprès des acteurs concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Rencontre d'information-échange avec le CA de l'AEHQ. ◇ Présentation de l'ensemble des travaux à l'Assemblée générale des membres. 		